

Questions déposées par le groupe "ETRECHY, ENSEMBLE ET SOLIDAIRES"

Questions au Conseil Municipal du 26 juin 2009 Déposées par le groupe Etréchy, Ensemble et Solidaires

1. Voirie.

Comment expliquer qu'il y ait un tel décalage entre les améliorations attendues du dispositif «ville-net» et les résultats sur le terrain ?

Par exemple, les trous dans la chaussée et les trottoirs, depuis longtemps repérés, n'ont toujours pas été rebouchés.

Réponse de M. Bourgeois :

Concernant Ville-net, c'est un système qui est en cours de rodage mais qui a déjà fait ses preuves pour un certain nombre de cas. Ainsi, nous avons recensé 998 demandes sur Ville-net, dont 1/4 concernait le scolaire. Pour ce domaine précis, 70% des demandes ont été réalisées.

Concernant les $\frac{3}{4}$ restant des demandes recensées sur le système, 50% ont été réalisées, les 50% restant sont planifiés à une date ultérieure dans la mesure où il s'agit de travaux plus importants. M. Ragu évoquera ces questions à la commission travaux, prévue le 30 juin prochain, pour faire un bilan plus complet sur le dispositif Ville-net.

2. Désherbage.

Cette année, il semble que le désherbage chimique des trottoirs et autres espaces publics n'ait pas été effectué partout, la présence d'herbe en témoigne. S'il s'agit d'un simple retard, il n'y a pas grand-chose à dire. Par contre, s'il s'agit d'une option choisie et assumée, pourquoi ne pas la mettre en valeur dans la communication officielle de la ville ? Ce serait un pas significatif vers la prise en compte des préoccupations environnementales.

Réponse de M. Bourgeois :

Il s'agit à la fois d'un retard ainsi que d'un changement dans notre façon de travailler. Cette année, les interventions de désherbage n'ont concerné que le centre ville, le cimetière, le stade, le parc de l'Europe et celui de la Juine. Indéniablement, il est nécessaire de réfléchir sur un autre moyen pour désherber, comme par exemple la méthode thermique. Toutefois, il faudra se concerter avec le service technique pour voir quelle sera la méthode la plus efficace.

Actuellement, on utilise des produits chers et longs à appliquer. Même si ces produits sont homologués et répondent à toutes les normes européennes, ils sont chimiques. Lors de la prochaine commission Travaux du 30 juin prochain, ce point pourra être abordé.

3. Adhésion à l'association «A 10 gratuite».

Le 5 juin dernier, à Etréchy, l'association A 10 gratuite présentait à un public trop peu nombreux le travail remarquable qu'elle effectue depuis 2001 pour obtenir la gratuité des tronçons franciliens de l'A 10. En effet, cette gratuité est la seule solution réaliste permettant de délester la RN 20 d'un trafic trop important de poids lourds qui en fait un axe saturé et dangereux.

En tant que commune riveraine de cette voie, Etréchy est particulièrement concernée et a tout intérêt à s'impliquer dans ce combat de mobilisation des pouvoirs publics.

Ne serait-il pas opportun, au-delà de la délibération adoptée au Conseil municipal le 10 avril 2009, de faire un geste fort en adhérant à l'association A 10 gratuite et/ou de lui apporter un soutien financier. ?

Réponse de M. Bourgeois :

L'association A10 gratuite milite surtout pour la gratuité du péage jusqu'aux Ulis. Etréchy est concernée davantage par la gratuité du péage d'Arthenay. Nous avons jusqu'à lors privilégié le soutien financier. A titre d'exemple, nous avons mis gracieusement à sa disposition la salle Jean-Monnet, ainsi que du personnel, 200 chaises et le matériel adéquat pour la tenue d'une réunion de sensibilisation. Cette mise à disposition correspond bien à une aide financière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 10.